

**INDUSTRIE
ET ENVIRONNEMENT :
POUR DES FUTURS
ALTERNATIFS !**

Déposé le:
17/04/2024
à distribuer
avant le : 22/04/2024

CAEN PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Agenda

29 avril
Assemblée Générale INDECOSA-CGT

1er mai
**Journée internationale
des travailleuses et des travailleurs**

8 mai
Cérémonies commémoratives

28 mai
Etats généraux industrie et environnement



1er mai

Rappel

On a l'habitude d'attribuer l'origine du 1er mai aux événements de Chicago où en 1886 la grève des ouvriers américains pour la journée de huit heures s'est terminée dans un bain de sang. Pour autant, le mouvement ouvrier français occupe une place importante dans l'histoire de cette date.



Les premières manifestations du 1er mai eurent lieu en 1890. D'emblée la dimension internationale des mobilisations est au rendez-vous et dès cette époque, la bourgeoisie dénonce les fauteurs de troubles, voire les agents de l'étranger. La rigueur ouvrière déjoue toutes les provocations et les manifestations sont largement suivies. L'objectif central reste la journée de huit heures, mais d'autres thèmes revendicatifs émergent selon les contextes nationaux.

En 1891, le deuxième 1er mai a été tragiquement endeuillé par ce qui s'est passé à Fourmies où la troupe a tiré sur la foule, faisant dix morts et plusieurs dizaines de blessés. L'indignation provoquée par ce massacre traverse aussitôt le pays et dépasse les frontières. Sans nul doute, ce drame a contribué à donner à cette journée une nouvelle dimension de lutte, de solidarité et de générosité ouvrières.

Depuis tout un tas d'opposants cherchent à vider le 1er mai de sa substance révolutionnaire. Ce fut notamment le cas en 1941 où pendant l'occupation allemande, les responsables de l'État français décident, les 12 et 24 avril 1941, à l'image de ce qui a été pratiqué dans l'Allemagne nazie ou en Espagne franquiste, d'institutionnaliser le 1er mai pour en subvertir le sens originel. C'est aussi celui du Front National qui depuis 1988 s'en est emparé, plaçant Jeanne d'Arc au cœur de ses célébrations.

En France, quelques 1er mai ont marqué l'histoire comme celui de 1936 où des arrêts massifs du travail et de puissantes manifestations annoncent les grèves généralisées et les occupations d'usines qui vont suivre.

Souvenons-nous également du 1er mai 2002 marqué par la **marée humaine défilant dans les rues dans l'ensemble du pays suite de la qualification de Jean-Marie Le Pen** au second tour de l'élection présidentielle.

Dans le Calvados

CAEN: 10H30 place Saint-Pierre

LISIEUX: 10H30 place François Mitterrand

VIRE: 10H30 porte Horloge

BAYEUX: 9H00 rendez-vous place Saint-Patrice
(avant de se rendre à la manifestation de Caen)

FALAISE: 9H00 rendez-vous place Holman
pour covoiturage pour Caen

8 mai

A 11 heures
Avenue Guynemer
à Caen stèle des fusillés
(devant la clinique du parc)

L'Union départementale CGT, son secrétaire général, invitent les militants et syndiqués à prendre part aux célébrations du 79ème anniversaire de la capitulation nazie et la victoire des forces alliées sur le fascisme et la barbarie.

Ce sera l'occasion de rendre hommage à ces femmes et à ces hommes engagés dans la résistance.

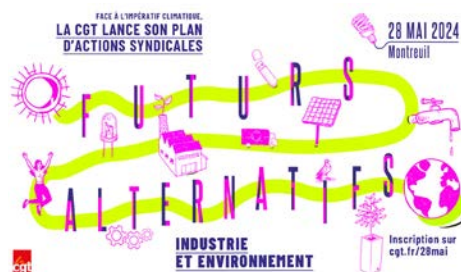
Syndicalistes de la CGT, communistes, progressistes, fusillés, ils sont morts pour libérer la France.

Se souvenir, c'est être aujourd'hui à la hauteur de leur combat. Ils étaient animés par un idéal de liberté et de justice sociale.

« **SOYONS DIGNES DE NOS CAMARADES !** »

INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT

Un premier
rendez-vous
le 28 mai
à MONTREUIL



Ne plus subir les évolutions et transformations de l'outil de travail, mieux les anticiper en proposant des projets de reconversion, d'innovation et de transformation de l'appareil productif. Telle est l'ambition du plan d'actions syndicales pour l'environnement de la CGT.

La journée de lancement du 28 mai permettra d'aborder les enjeux de la réindustrialisation : comment répondre aux défis environnementaux ? Comment produire en France en respectant les enjeux environnementaux ? Comment travailler les contradictions sociales et environnementales ?

L'objectif de la journée est aussi de favoriser la reprise en main, par les salarié-es, de la finalité de leur travail. Cette rencontre permettra de faire connaître les outils CGT et les différentes démarches pour aider à construire un projet alternatif de reconversion ou de transformation de l'appareil productif.

Enfin, le 28 mai sera aussi l'occasion d'interpeller les candidats aux Européennes (PCF, LFI, EELV, LR, PS, Renaissance) sur les responsabilités de l'Europe et de la France dans toutes les délocalisations de notre industrie et sur leurs propositions pour améliorer les normes sociales et environnementales.

La journée de lancement du plan d'actions est une première étape pour engager ce travail collectif dans chaque territoire. Cette journée offrira aux militants des outils et arguments pour construire des propositions sociales et environnementales pour la réindustrialisation du pays.

Le programme de la journée sur : <https://www.cgt.fr/28mai>

Pour le Calvados, 8 camarades pourront y participer dont un camarade du Collectif Départemental des Privés d'Emploi et Précaires.

Les frais de transport seront pris en charge par l'UD conformément à la décision confédérale.

Pour vous inscrire passez obligatoirement par l'UD

Quand la CGT est forte, les travailleuses et les travailleurs sont forts !

EDITO

Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados



Cette nouvelle édition du « Courrier de l'UD » intervient 15 jours après notre Comité Général de l'Union Départementale. 15 jours où l'actualité revendicative n'a pas manqué dans le monde, en France et dans le département du Calvados.

Militantes et militants CGT dans nos entreprises, nos administrations, nous avons une grande et belle responsabilité à l'issue de ce comité : sortir le monde du travail de la sinistrose ambiante, retrouver un syndicalisme CGT à l'offensive pour gagner les revendications construites avec les travailleuses et travailleurs.

Grande et belle responsabilité car le capitalisme n'a jamais été aussi virulent vis-à-vis du monde du travail. Les profiteurs de guerre ont de beaux jours devant eux avec des gouvernements belligérants en Russie et en Ukraine, au Proche-Orient avec un Etat d'Israël qui bafoue tous les jours le droit international. C'est sans compter un nombre important de conflits locaux, souvent parallèle à une montée forte de l'extrême-droite dans toutes ses composantes, et une absence de perspectives de changement progressiste si nous devons l'exprimer ainsi.

La CGT a son rôle à jouer dans la bataille pour la Paix et l'internationalisme. Nous devons continuer à appeler aux mobilisations, à l'instar de l'UL de Dives qui organisera un rassemblement le 15 mars prochain à 18 heures dans cette ville côtière.

Sur la plan national, le gouvernement dévoile son plan, un des plus grands plans d'austérité que notre pays va connaître. La coupe des dépenses publiques est actée à hauteur de près de 30 milliards. Tous les budgets sont touchés : santé, transports, éducation, industrie, environnement

Cette saignée s'accompagne aussi dans le privé d'une accélération des restructurations dans l'industrie, le commerce et les services, l'aide à la personne ...

Le monde du travail compte sur la CGT pour faire émerger la résistance aux mauvais coups du gouvernement Attal et du patronat. Un patronat silencieux mais à la manœuvre pour insuffler un vent fort de libéralisme à la rentrée avec une Loi Travail en préparation.

Le menu est déjà à peu près connu : casse des IRP et du syndicalisme, remise en cause du droit de grève dans les transports, facilitation des licenciements ...

Des conflits locaux sur des sujets forts ont émergé ces derniers mois : Keolis Lisieux, salariés des conventions 51 et 66 dans le médico-social, personnels de l'Education Nationale. Le monde du travail compte sur la CGT pour faire émerger la résistance aux mauvais coups du gouvernement Attal et du patronat. Il nous faut monter et porter la bataille idéologique au sein du monde du travail face à la classe exploiteuse.

C'est dans ce contexte que nous devons préparer le 1er mai. Un 1er mai sous le prix de la paix, de l'internationalisme et des revendications des travailleuses et travailleurs.

Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà connus : 10h30 St Pierre à Caen, 10h30 place Mitterrand à Lisieux ...

Une idée émerge également du Collectif Jeunes CGT du Calvados d'organiser un moment sportif l'après-midi.

Enfin, un dernier point : travaillons à la syndicalisation ! Syndiquons encore, syndiquons toujours ! Quand la CGT est forte, les travailleuses et travailleurs sont forts !

Cher.e.s camarades, une visée pour la prochaine quinzaine : Le 1er mai bien évidemment, mais aussi le prolongement des mobilisations locales sur nos salaires, nos emplois, nos retraites, nos services publics, pour l'égalité professionnelle et pour la Paix.

A la bataille mes camarades





Nous ne voulons plus mourir au Travail !

La journée internationale de la Santé et la Sécurité au Travail, célébrée le 28 avril, est un moment crucial pour mettre en lumière les enjeux liés à la santé et à la sécurité des travailleurs et travailleuses.

Nous engager activement dans cette journée pour défendre les droits des travailleuses et des travailleurs en matière de conditions de travail, d'organisation du travail, pour leur santé et leur sécurité, est essentiel pour notre organisation.

A cette occasion, le 25 avril 2024, la CGT appelle à la mobilisation pour qu'enfin des mesures soient prises. Le patronat et le gouvernement doivent prendre en compte la réalité des situations. Rappeler que dans le monde, chaque année, plus de 2,78 millions de décès sont liés aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles, sans compter les 374 millions d'accidents du travail non mortels chaque année.

En France, c'est 1227 morts au travail ou par le travail en 2022 selon le bilan de la Sécurité Sociale, soit plus de 3 morts par jour ; traités le plus souvent comme de simples faits divers alors que 36 jeunes de moins de 25 ans ont vu leur vie s'arrêter à cause du travail cette même année !

Hélas, ces chiffres ne reflètent même pas la réalité. En effet, le régime agricole, les régimes spéciaux, la fonction publique et les travailleuses et des travailleurs indépendants ne rentrent pas dans les statistiques.

C'est un bilan désastreux pour le patronat et gouvernement qui nient la réalité du travail, à un point tel qu'ils ont, de concert, supprimé les CHSCT !

Tellement désastreux, que le Premier Ministre lors de son intervention télévisée, évoquait :

« on a trop d'accidents au travail, trop de français meurent au travail » et de poursuivre en voulant « une grande initiative réunissant l'ensemble des partenaires, des partenaires sociaux, les élus et parlementaires » aux alentours du 20 avril prochain.

Cela conforte la nécessaire mobilisation pour cette journée mondiale de la santé et sécurité au travail, au travers des rassemblements dans les entreprises, des manifestations, devant les chambres patronales, les préfectures etc. Ces mobilisations seront aussi le relais des actions quotidiennes des militantes et des militants dans les entreprises sur ces questions essentielles.

D'ores et déjà pour la région parisienne, plusieurs actions sont en cours de construction : mobilisation sur la zone de Roissy, conférence de presse devant l'INRS, pose de silhouettes sur les quais de Seine, manifestation, en lien avec la mobilisation des camarades de l'équipement. Sont également en prévision des prises de paroles de notre secrétaire générale, de représentants de victimes et de leurs familles...

En régions, des syndicats et professions, ont déjà prévu des actions comme à Donges sur le site de la raffinerie, à Bordeaux avec la pose d'une plaque commémorative, sur le chantier du CHU de Nantes également avec un rassemblement suite à un accident du travail.

Pour la CGT, combattre les risques au travail nécessite de renforcer les droits et le pouvoir d'agir dans les entreprises.

Dans nos entreprises, établissements, administrations? EXIGEONS :

- Le renforcement de la protection de la santé et sécurité des travailleuses et des travailleurs, notamment le respect du droit de retrait.
- Une politique pénale du travail sévère condamnant fermement les employeurs responsables d'accidents graves au travail.
- La suppression du recours à la sous-traitance pour les activités à risques et le renforcement des responsabilités des donneurs d'ordre.
- **Le retour des CHSCT**, outil de proximité et de prévention par excellence.
- Le doublement du nombre d'inspectrices et d'inspecteurs du travail, le renforcement des effectifs de contrôleuses et de contrôleurs CARSAT (Sécurité Sociale) avec de plus larges prérogatives coercitives (arrêt de chantiers et travaux dangereux).
- L'indépendance de tous les acteurs de la santé au travail y compris des médecins du travail et des équipes des SPSTI.

Soyons toutes et tous engagés dans cette action du 25 avril 2024.

Participons à rendre plus visible les morts et les blessés au travail pour transformer le travail.

Note confédérale

DOSSIER

Donnons-nous les moyens de notre action !



IMPORTANT

1) Il est primordial que les syndicats reversent régulièrement les cotisations de leurs syndiqués (rappel : l'outil CoGeTise calcule automatiquement les 67% du montant à reverser) :

- afin d'enregistrer rapidement le FNI : (pour fonds national interprofessionnel) il s'agit du premier timbre de l'année qui entérine l'adhésion des camarades pour l'année en cours et affecte des ressources aux organisations qui ont peu ou pas de moyens.
- afin d'irriguer les différentes structures de la CGT. Cet acte de solidarité confédérale permet en effet à l'ensemble des structures CGT (fédérations, confédération, unions départementales, unions locales, comités régionaux, presse, associations INDECOSA et Avenir social, etc.) d'être alimentées financièrement et d'oeuvrer efficacement dans l'intérêt du collectif.



NECESSAIRE

2) Il est tout aussi indispensable que nos syndiqués cotisent à hauteur de 1% de leur salaire ou retraite.

La cotisation syndicale est fixée statutairement à 1% du salaire net ou de la retraite. Son montant annuel, déclaré aux impôts, permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66%.

Ainsi, une cotisation syndicale de 15€ par mois ne revient en réalité qu'à 5€ pour le ou la syndiquée (autrement dit, le taux réel de cotisation n'est que de 0,33% !)

Un modèle de lettre (en pages 3 et 4) est proposé aux syndicats avec l'objectif de les aider à aborder cette délicate question du taux de 1% de cotisation avec leurs syndiqués. Nous savons, en effet, que le sujet déclenche parfois, chez quelques-uns, des crispations mais les arguments apportés dans le courrier expliquent bien l'enjeu du respect de cette règle de vie adoptée collectivement au sein de notre confédération.

Les syndicats qui souhaitent disposer de ce courrier (il est en format Word, donc personnalisable) peuvent en faire la demande auprès de Thierry CHAUVOIS ou de Gilles DESJOUIS par mail sur l'adresse de la Vie syndicale de l'Union départementale : vsudcgt14@orange.fr



LE CIRCUIT DE REVERSEMENT « structurellement SOLIDAIRE »

Les **SYNDIQUÉS**



versent leurs cotisations
(1% du salaire net)
au **SYNDICAT**

PAC ou chèque

syndicat

=> garde 33%
(+/- 8%)

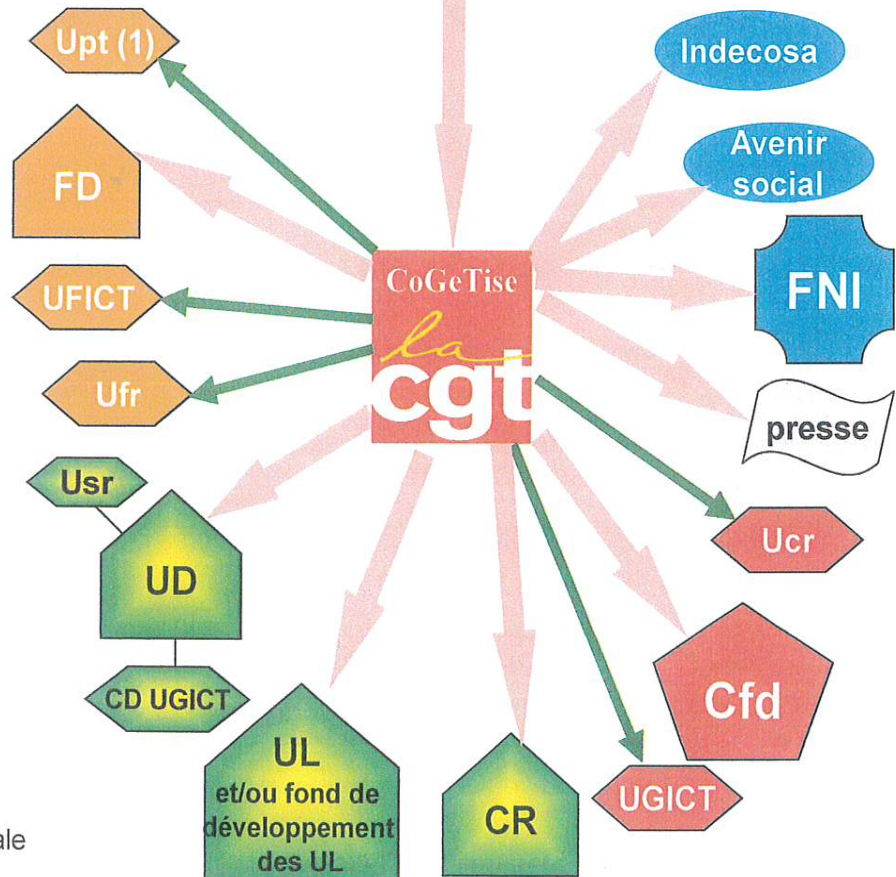
qui calcule le reversement,
effectue la déclaration,
envoie le paiement

Bordereau ou Internet



à l'**ORGANISME**
Cgt de répartition
CoGeTise

qui, mensuellement,
REVERSE leur part
aux **ORGANISATIONS**
BÉNÉFICIAIRES
(+ associations et
organismes) et les
INFORME.



(1) Union professionnelle territoriale

- Champ professionnel 29 % (+ ou - 4 %)
- Champ territorial interprofessionnel 25 % (+ ou - 4 %)
- Champ national interprofessionnel 10 %
- Presse intégrée à la cotisation 3 %
- Champ Solidarité => le FNI, 67 % du premier timbre de l'année**

- Reversements selon les spécificités et les structures décidées au sein des champs
- Reversements de tous les syndiqués

Modèle de lettre disponible auprès de la vie syndicale de l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados

Nom
et adresse
du syndicat

ou logo

Nom
et adresse
du ou de la syndiqué

OBJET : Cotisation syndicale

Date d'envoi du courrier

Bonjour Camarade,

Je te contacte à propos de ta cotisation syndicale.

Petit rappel : se syndiquer est un droit pour chaque salarié, tout comme participer à la vie et au fonctionnement de la CGT est un droit pour le syndiqué qui acquitte une cotisation.

À QUOI SERT L'ARGENT DE TA COTISATION SYNDICALE ?

Le système de cotisations repose sur un principe de financement nécessaire pour se donner les moyens de l'action collective. La cotisation sert à l'expression et au fonctionnement de l'organisation (tracts, affiches, formations syndicales, réunions, etc.)

Elle contribue au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations à tous les niveaux, à animer, développer et renforcer toute l'activité de la CGT, ainsi qu'à la solidarité avec des secteurs en lutte. Elle participe également de l'indépendance de la CGT vis-à-vis des partis politiques, de l'État ou de groupes de pression.

QUE TE PERMET TA COTISATION SYNDICALE ?

Cet engagement t'ouvre des droits essentiels pour ton activité et ton investissement dans l'organisation pour en devenir pleinement acteur :

- Droit à la formation syndicale.
- Droit de recevoir de l'information (tracts, bulletins fédéraux, publications locales, départementales et/ou confédérales, publications diverses CGT.)
- Droit de participer pleinement à l'activité syndicale, en faisant valoir ton avis.
- Droit à faire appel à notre association des consommateurs INDECOSA-CGT.
- ...

Ta cotisation, fixée statutairement dans les statuts confédéraux à 1%, est un principe d'égalité. Chaque adhérent cotise proportionnellement à son salaire ou sa retraite.

Ta cotisation annuelle est à déclarer aux impôts et te permettra de bénéficier, à hauteur de 66%, de crédit d'impôt. Si tu ne paies pas d'impôts sur le revenu, la somme correspondante te sera remboursée par la DGFIP sous certaines conditions.

Sur la page suivante, l'explicatif issu du site <https://www.impots.gouv.fr/accueil>

JE VERSE UNE COTISATION SYNDICALE, COMMENT PUIS-JE LA DÉDUIRE ?

Pour les salariés n'ayant pas opté pour la déduction de leurs frais réels, ainsi que pour les retraités, les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt.

Il s'agit de sommes versées à un syndicat professionnel représentatif assurant la défense de salariés ou de fonctionnaires.

Peuvent en bénéficier :

- l'ensemble des salariés du secteur privé et du secteur public ;
- les fonctionnaires ;
- les retraités qui adhèrent ou continuent d'adhérer à un syndicat représentatif de salariés ou de fonctionnaires ;
- les salariés involontairement privés d'emploi, qui perçoivent des allocations chômage imposables comme revenus de remplacement selon les règles de droit commun des traitements et salaires.

Inscrivez case 7AC, 7AE ou 7AG de la déclaration 2042 RICI le total des cotisations versées dans l'année.

Le crédit d'impôt est égal à 66% du total des cotisations versées. Toutefois, ce montant ne peut excéder 1% du montant des traitements, salaires, avantages en nature ou en argent, pensions, rentes viagères à titre gratuit payés à l'adhérent, diminué des cotisations sociales déductibles.

A Noter : Si vous avez opté pour la déduction des frais réels au titre de vos traitements et salaires, vous devez inclure les cotisations syndicales dans les frais réels et par conséquent, vous ne pouvez pas bénéficier du crédit d'impôt.

MAJ le 21/07/2023

Aussi, je te laisse le soin de m'indiquer l'éventuel changement du montant de ta cotisation.

Je te souhaite bonne réception et t'adresse mes sincères salutations syndicales.

Signature du-de la Secrétaire Général.e

Signature du-de la Trésorier.ère

COMITÉ général

Retour sur le 28 mars

Après un mot d'accueil de **David Cardin**, le Secrétaire Général du syndicat des cheminots de Caen, que l'on remercie pour la mise à disposition de la salle Pierre sénard, les 110 participants, représentant une cinquantaine de syndicats du Calvados ont pu attaquer le 1er sujet à l'ordre du jour.



Si le manque de moyens humains dans nos UL est réel, il ne vient pas de nulle part.

La mise en place des CSE, la disparition des CHSCT, la suppression des prérogatives des CAP, la Loi de transformation de la Fonction Publique qui modifie certaines compétences dans les 3 versants de la Fonction Publique, se sont toutes traduites par une diminution drastique des crédits d'heures. Le paradoxe est que malgré cette énorme perte de moyens, on soit obligé de constater que certains syndicats du privé comme du public sont loin d'utiliser l'ensemble de leurs heures de délégations.

Implantation de la CGT en territoire



C'est **Florent ROGER**, du syndicat de l'EPSM, à qui l'Union Départementale a confié la lourde tâche d'enquêter et d'analyser la situation actuelle, qui a introduit le sujet. Dans son rapport d'une vingtaine de minutes, dont vous pouvez lire quelques courts extraits Florent a exposé le résultat du travail mené et exposé un ensemble d'éléments collectés auprès de chacune des UL du département.

(Le rapport complet est disponible à l'UD)

Notre comité général est l'occasion pour moi de rendre compte du premier travail réalisé sur l'organisation de la CGT sur notre territoire avant le prochain congrès de notre Union Départementale. Un travail réalisé en commun avec nos 10 Unions Locales, le collectif jeune, le bureau de l'UD et quelques syndicats du département.

Le premier état des lieux et les différentes rencontres démontrent que trop souvent, au sein de nos syndicats, nous négligeons l'importance des Unions Locales. Pourtant, comme vous le savez, participer au déploiement de la CGT, c'est admettre que, même avec un syndicat fort, seul dans sa boîte on ne pourra pas grand-chose contre les projets réactionnaires qui mettent à mal les droits des travailleurs, des privés d'emploi, des retraités ainsi que les instances représentatives du personnel et les organisations syndicales.

Du temps qui serait bien utile aux UL qui sont un outil indispensable au renforcement syndical. C'est pour cette raison qu'elles ont besoin de monde pour tenir des permanences syndicales et juridiques, accueillir les salariés, leur donner des clefs pour se défendre, en organisant des formations.

Le manque de camarades qui s'investissent dans nos Unions Locales, inquiète à juste titre leurs secrétaires ainsi que notre Union Départementale.

Un tour d'horizon des Unions Locales dans le Calvados

L'UL de Bayeux : Avec 336 syndiqués en 2020 l'UL enregistre une augmentation en 2022 exercice clôturé : soit 352 syndiqués. Cette UL réfléchit à un travail commun avec la Manche afin de reconquérir l'ouest de son territoire (Isigny) et souhaite pouvoir lier des contacts avec les territoriaux. Si l'UL de Bayeux fonctionne bien elle manque de défenseurs du salarié et de conseillers du salarié.

L'UL de Caen : avec 1817 syndiqués en 2020 enregistre une belle augmentation en 2022 plus 283 syndiqués : l'UL contrairement à ce que l'on pourrait penser compte très peu de grosses entreprises mais énormément de petites qui se situent entre 30 et 40 salariés. Caen négocie 1 PAP sur deux, un travail important qui malheureusement est fait par trop peu de camarades sur Caen. L'UL a commencé à réfléchir afin de mutualiser certaines activités comme les formations ainsi que les parrainages cette réflexion est en cours avec l'UL d'Hérouville.

Les permanences du mardi et jeudi reposent principalement sur deux camarades retraités et l'activité régulière repose sur seulement 4, 5 camarades. Au vu du nombre important de syndiqués, nous devons renforcer cette Union Local avec des militants qui s'engagent plus activement dans la vie de l'UL.

«L'UL de Carpiquet» : avec 213 syndiqués en 2020 enregistre 227 syndiqués en 2022 Cette UL qui n'a jamais fonctionné est gérée par l'UL de Cormelles. Malgré cela elle progresse et enregistre 14 syndiqués de plus en 2 ans. Elle doit impérativement au vu du grand nombre d'entreprises et de syndiqués sur ce territoire, retenir notre attention. Cette UL fait, à notre avis, partie des UL dont on doit s'occuper rapidement. Nous souhaitons dans les semaines à venir organiser une rencontre avec les syndiqués sur ce territoire à l'occasion d'une projection débat sur le thème des salaires, une initiative qui sera également engagée sur l'union locale de Mondeville à suivre. Quand nous avons débattu le 8 Février sur le territoire de Carpiquet, a été évoquée l'idée de nous déplacer de manière itinérante avec le camion de la CGT dans les zones industrielles de Carpiquet à la rencontre des salariés ; cette idée mérite peut-être d'être approfondie lors du débat qui va suivre.

L'UL de Condé en Normandie : avec 123 syndiqués en 2020 perd 26 syndiqués en 2 ans. Elle aussi est confrontée à un manque de militants actifs. De plus, comme vous le savez, elle n'aura plus de locaux prochainement. Cette décision purement politique de Madame la Maire qui n'a pas proposé de reloger notre UL, a contraint nos camarades de Condé avec L'Union Départementale à une action. Le 15 février nos camarades ont investi et interpellé le conseil municipal. Le dossier, qui n'était pas à l'ordre du jour de l'assemblée communale, s'est finalement invité. Malgré cela, Madame la Maire maintient sa position et ne souhaite toujours pas mettre à disposition de nouveaux locaux syndicaux. Cependant, il y a quelques jours, elle a pris contact avec le secrétaire de notre union départementale afin de fixer un rendez-vous. L'UD avec l'UL ne lâche pas l'affaire. Nous avons fait le point et un état des lieux des forces militantes qui là aussi ne repose que sur une majorité de retraités qui travaillent pour faire vivre l'UL. Nos camarades distribuent des tracts sur le marché, et tiennent des permanences liées principalement autour de dossiers sur l'amiante. Ils rencontrent des difficultés pour intégrer des actifs dans l'UL. Ils nous ont également fait part d'un travail commun, cohérent, déjà engagé de manière ponctuelle avec l'UL de Flers et d'un souhait d'ouvrir une antenne à Saint Rémy sur Orne. Nous devons aussi prendre en compte que le secrétaire de l'UL a annoncé son souhait d'être remplacé.

L'UL de Cormelles : avec 370 syndiqués en 2020 enregistre une légère diminution en 2022 elle perd 14 syndiqués. Depuis quelques mois cette UL s'est renforcée et nous pouvons dire aujourd'hui que d'autres camarades vont s'impliquer dans cette UL avec de nouvelles forces comme celle de camarades d'INOLYA. Nos camarades souhaitent mettre en place une antenne à Ifs et Moulit ; ils sont également prêts si nécessaire à revoir le découpage de leur territoire.

L'UL de Dives : avec 125 syndiqués en 2020 perd 9 syndiqués en 2 ans. Une UL en grande difficulté, il est impératif qu'avec les responsables de cette UL nous puissions rencontrer les syndiqués du territoire Divais.

L'UL de Falaise : avec 99 syndiqués en 2020 perd 19 syndiqués en 2022 : elle est principalement confrontée à un manque de militants actifs. Ce sont pour beaucoup des retraités qui

distribuent sur le marché et aux portes des entreprises. Même s'ils souhaitent faire plus de diffusion de tracts, la CE craint un épuisement. Le travail de recrutement de militants actifs et jeunes actifs dans cette UL est une de leurs priorités ce travail commence à payer car déjà deux jeunes actifs viennent de rejoindre l'UL et comptent bien s'impliquer. Des retraitées de l'UL siègent nouvellement en tant que représentantes des usagés à l'hôpital de Falaise ce qui va permettre un contact avec les syndiqués de l'hôpital.

L'UL d'Hérouville : Avec 773 syndiqués en 2020 enregistre une forte augmentation 122 syndiqués de plus en 2022 : l'UL loue ses locaux, au-delà de cette contrainte, la crainte de nos camarades est qu'un jour la mairie d'Hérouville ne leur loue plus leur lieu de vie. Je propose de mettre au débat deux points : entreprendre une démarche afin de trouver des locaux gratuits et sur le territoire de l'UL d'Hérouville, et refaire un bilan des syndicats qui pourrait inverser leur cotisation sur l'UL d'Hérouville car pour exemple la CPAM qui se trouve sur le territoire d'Hérouville verse ses cotisations à Caen et cela permettrait aussi que les camarades de l'UL d'Hérouville puissent travailler avec ces syndicats. L'UL d'Hérouville a comme objectif de reconquérir la Côte de Nacre et cible certaines HEPAD.

L'UL de Lisieux : Comptait 571 syndiqués en 2020 perd 31 syndiqués en 2022. A ce jour je ne me suis pas rendu sur le territoire et je n'ai pas rencontré cette UL. Toutefois lors de notre réunion du 11 Mars sur les négociations PAP étaient présentes 7 UL dont Lisieux, cette UL compte 12 membres à la CE. Seuls 6 camarades sont présents régulièrement et il manque aussi de forces militantes. Malgré cela, un travail important est fourni en termes de tractage, formation, négociation PAP, organisation, manifestations... Ce qu'il faut retenir aussi d'après l'UL, c'est que Honfleur devrait être sur le territoire du Havre voire de l'Eure. Les salariés qui travaillent à Honfleur viennent principalement du Havre. Même si l'UL a des points d'accroche à Honfleur et porte un intérêt à ce secteur géographique, pour l'UL, Honfleur se situe très loin de Lisieux donc ce territoire est difficile à couvrir.

L'UL de Mondeville : Avec 287 syndiqués en 2020 compte 26 syndiqués de moins en 2022. Mondeville est une UL qui ne fonctionnait plus, aujourd'hui nous pouvons affirmer qu'une nouvelle équipe se met en place. Depuis plusieurs semaines des jeunes camarades ainsi que des camarades plus anciens ont créé une nouvelle dynamique autour de cette UL et ont remis en place une permanence tous les jeudis. Un travail de communication vers les entreprises du secteur va être mis en place et un congrès est envisagé dans les mois à venir.

L'UL de Vire : Comptait 184 syndiqués en 2020 perd 60 syndiqués en 2022. Cette UL fonctionne actuellement avec deux camarades, aujourd'hui uniquement un seul camarade s'occupe quand il le peut des PAP. Malgré cela pour le moment l'UL tient des permanences dont les jours sont communiqués aux syndicats. Elle envisage un congrès pour le mois de juin et compte renforcer sa CE. L'UL investira de nouveaux locaux tout neufs prochainement. Le congrès qui est envisagé doit impulser une nouvelle dynamique, déjà un petit groupe de camarades envisage de faire des permanences juridiques. Suite à la rencontre des camarades de la « Compagnie des Fromages » que nous avons vus dernièrement, s'ils nous disent qu'ils rencontrent des difficultés pour mobiliser même certains élus de l'entreprise, pourtant ils se sont engagés à discuter du renforcement de leur UL en CE.

Des idées partagées

Les Unions Locales doivent être des lieux de vie où l'on peut venir y discuter de notre structuration, de la réalité du quotidien des syndicats, des militants, des salariés, des privés d'emploi, de comment être le plus utile pour répondre aux besoins des travailleurs, mais aussi des retraités, des privés d'emploi.

Le territoire de chacune des Unions Locales est un bassin d'emplois et un bassin de vie qui se transforment au fil des époques. Elles se sont construites au fil de l'histoire, et se sont imposées comme un outil, un atout déterminant de proximité géographique, pour nos syndicats et les salariés.

Notre département n'échappe pas aux mutations du salariat, aux nouvelles formes d'organisations du travail, à l'éclatement des services publics, à la disparition des grandes industries. Ce constat nous le partageons toutes et tous.

Le débat sur les moyens humains qui pourraient être alloués à chacune des Unions Locales n'est pas seulement l'affaire de quelques-uns, il est impérieux de l'évoquer dans chaque Commission Exécutive de syndicats, **leur avenir dépend de chacune et de chacun d'entre nous.**

Les interventions qui ont suivi ont hélas été dans le sens du diagnostic établi. L'ensemble des UL s'accorde sur le manque de moyens humains, le nombre de militants s'amenuise. Pour autant, il reste encore de l'optimisme, même si effectivement l'individualisme gagne toujours du terrain, il y a parmi les jeunes syndiqués qui arrivent des camarades loins d'être résignés et surtout qui expriment des envies de faire des choses ensemble!



Une initiative solidaire

Avant la pause du matin, le Comité Général a tenu par une action symbolique à apporter tout son soutien au camarade Jean Paul DELESCAUT, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord, convoqué au tribunal ce même jour pour avoir soutenu la paix en Palestine.



Actualités revendicatives



Allan BERTU, secrétaire Général de l'Union Départementale s'est chargé du rapport introductif

Depuis le 30 juin 2022, date de notre 35ème congrès, le contexte mondial est marqué par la violence, la situation internationale est plus que préoccupante et percute notre actualité.

Alors qu'on nous promettait la Paix grâce à l'extension du commerce et à la généralisation des règles de marché, la mondialisation capitaliste, basée sur la concurrence, a conduit ces oligarchies à se confronter de plus en plus violemment entre elles à l'échelle internationale, pour le contrôle des ressources ou des débouchés commerciaux. Déstabilisations ou guerres « classiques » se multiplient, plongeant des millions d'êtres humains dans la misère et la violence.

Véritable combat de classe, tâchons d'être plus présent sur toutes les batailles pour la Paix.

Des mouvements sociaux extrêmement puissants ont eu lieu un peu partout dans le monde et aussi en France. De cela, nos médias ne parlent pas, et pourtant, c'est la démonstration que nous ne sommes pas seuls à lutter, et donc qu'un autre monde est souhaité et possible. Partout, la classe ouvrière se cherche un autre avenir que celui qu'on lui impose. Les luttes de classes sont loin d'être terminées. Beaucoup de gouvernements tentent de les masquer en invoquant les rivalités religieuses, ethniques ou culturelles. Une tactique, qui conforte les mouvements conservateurs, racistes et xénophobes.

En France, la vigilance est plus que jamais nécessaire pour empêcher ce tournant de pourrir les esprits. Dans les dernières semaines, nous avons vu comment l'extrême-droite veut remettre en cause les conquises sociaux...

Les logiques de haines et de division, ont toujours servi à affaiblir le camp des salariés. A ce titre, nous devons donc leur mener une lutte sans merci.



Tout ceci ne doit pas nous empêcher d'être à l'offensive sur les Salaires, les retraites, le reste à vivre, les services publics, la jeunesse, partout nous sommes attendus.

Depuis 20 mois, beaucoup de salarié-e-s dont beaucoup n'avaient jamais fait grève, se sont mis en mouvement sur la question des salaires, avec souvent des victoires au bout.

Les mouvements de grève s'enchaînent dans le département du Calvados et nous sommes fiers d'accompagner ces luttes : ISS Propreté, Jacomo, Charal dernièrement, Sanofi, Cenexi, Domidom, Twisto, EDF-GDF, Viria Caen, l'EHPAD des Pervenches, la SNCF, l'UNA, la clinique Saint Martin, Legallais, ... Les salariés ont en marre de leurs conditions de travail et de leurs salaires.

De leur côté, les retraités agissent également et se mobilisent pour exiger une augmentation des retraites de base et complémentaires, par rapport à la baisse de leur pouvoir d'achat et à l'inflation galopante.

Au-delà des exigences en termes de rattrapage du pouvoir d'achat, la CGT revendique l'indexation des pensions sur le salaire moyen, une pension au minimum au Smic et une retraite à 60 ans, avec un système par répartition solidaire.

Toutes ces luttes enclenchent un processus dynamique de renforcement de la CGT en nombre de syndiqués et en représentativité. Les élections professionnelles sont une bataille revendicative à part entière. L'audience électorale est ainsi bien un indicateur du rapport de force.

Nous ne pouvons pas ignorer les défis et les inégalités qui persistent dans le monde du travail, les pressions économiques sur les salariés, et les menaces constantes qui pèsent sur nos conquises sociales et notre capacité d'influence notamment dans les entreprises publiques et les administrations. On ne peut oublier les mauvais résultats dans la Fonction Publique fin 2022 dans le département, ou bien encore la non-représentativité de la CGT à Pôle Emploi fin 2023.

Le contexte social dans lequel nous organisons la lutte, nous permet d'évaluer nos atouts, mais aussi nos difficultés. Le niveau d'implication de l'ensemble des militants n'est hélas clairement pas toujours à la hauteur des enjeux.

Cela nous questionne forcément au regard du contexte où les attaques contre les droits acquis par les luttes sont constantes.

Nous devons mener la bataille avec encore plus d'acharnement. A nous de faire adhérer des centaines de salariés actifs comme retraités à la CGT, pour développer nos luttes partout et plus fort.

Oui nous avons eu des luttes gagnantes sur notre territoire et elles doivent nous encourager. Décidons ensemble d'en gagner plus.

Nous sommes la CGT, une grande CGT dans un pays et un département du Calvados où même si c'est dur, même si ça peut prendre du temps, on a le droit de s'organiser et de revendiquer.

Soyons en conscients et lucides. Soyons fiers de faire partie de notre CGT avec son histoire, sa fraternité et ses militants.



A l'instar du rapport introductif, les intervenants s'accordent sur un certain nombre de points, tels que l'accapement des élus par les réunions d'entreprises et le manque d'investissement de beaucoup d'autres syndiqués. Le résultat est un manque remarqué de militants CGT sur le terrain.

Toutes les interventions des camarades de la fonction publique font état des manques de moyens.

Dans la Santé où malgré les grands coups de communication du gouvernement, la situation en terme de personnels est loin de s'arranger, ces derniers sont toujours en souffrance.

Dans l'éducation qui souffre en partie de la même problématique est venu s'ajouter le projet de mise en place de groupes de niveaux. Un projet décrié par une très large majorité du corps enseignant.

Aux finances publiques on dénonce le gel du point d'indice qui sévit depuis des années et qui grève chaque année un peu plus le pouvoir d'achat des agents. Une situation encore plus mal vécue au vu du niveau d'inflation de ces derniers mois.

Pas mieux dans le privé, comme par exemple dans la métallurgie où la concurrence entre sites de production fait des ravages et où le patronat cherche à mettre en place une convention collective au rabais. Les salariés de SELLANTIS à Cormelles contraints de se mettre en grève pour pouvoir bénéficier de trois semaines de congés payés consécutives. Heureusement, ils ont gagné !

Par ailleurs, ont été rappelés les enjeux de planification et de transitions environnementaux. Des sujets au coeur des travaux engagés par le Comité Régional CGT Normandie. Comme le rappelle la banderole derrière la tribune, on ne peut discocier l'urgence sociale de l'urgence climatique.

Après les débats, place aux cooptations

Le Comité Général est un moment privilégié de la vie de l'Union Départementale qui permet statutairement en dehors d'un congrès de renouveler jusqu'à un tiers des membres de la Commission Exécutive. Trois camarades ayant démissionné, la cooptation de trois nouveaux membres a été soumise aux votes des mandatés à ce Comité. Ainsi **Gwénaëlle LEFRANCOIS-JAUEN** de l'EPSM, secrétaire du syndicat, **Julien PELLERIN**, commerce et services, animateur du collectif jeunes de l'UD et **Serge LESAULNIER**, commerce et services, secrétaire de l'UL de Dives sur mer.

Les conclusions du Secrétaire

Merci à ce Comité Général de la confiance donnée à nos trois camarades qui intègrent la Commission Exécutive..

Appuyée de ses trois nouveaux membres, la Commission Exécutive, et finalement l'ensemble des militants de la CGT du Calvados, car nous sommes avant tout une Union des syndicats, nous aurons collectivement la lourde tâche de travailler à mettre en œuvre les orientations qui ne l'ont pas encore été, mais aussi à travailler au quotidien avec nos UL, nos syndicats et sections, sur ce qui fait le concret du monde du travail : salaires, conditions de travail, productions, maintien des emplois.

Il y a eu un réel intérêt aujourd'hui à débattre, à échanger, à apprendre aussi sur ce qu'il se passe ailleurs, sur les questions de l'emploi, des salaires, des retraites et sur les services publics.

C'est tout l'enjeu des rendez-vous qui viennent à nous dans les prochains jours : Les mobilisations dans l'Educ' avec deux rendez-vous de grèves le 2 et 5 avril prochain, l'action autour des métiers du soin et du lien le 4 avril de 12 à 14h devant le Conseil Départemental ou encore le 1er mai prochain, que nous devons toutes et tous construire. Je rappelle aussi la journée de déploiement des militants, le 4 avril aussi qui doit être consacrée à impulser des initiatives autour des entreprises qui freinent les négociations des NAO.

Pour cela, nous attendons le retour des syndicats.



Le 25 avril, la CGT appelle à la mobilisation dans le cadre de la journée internationale de la santé et la sécurité au travail. Un tract national sera mis à disposition des organisations pour aider à sensibiliser sur les enjeux de cette journée mais aussi pour aider à mobiliser.

Je n'oublie pas les initiatives à mener autour de la Paix et du devoir de mémoire, et la CGT aura toute sa place lors des commémorations autour de la Libération du pays et du D-DAY où des centaines de camarades ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Ces dates ne peuvent se construire d'en haut mais bel et bien à partir des préoccupations des salariés dans leur entreprise, leur atelier, leur administration. C'est en partant de leurs aspirations que nous construirons la convergence interpro.

La convergence, elle se construit avec les camarades de l'UNA pour sauver le Service Enfance Famille, avec les camarades de VALEO pour maintenir l'outil de travail, avec les camarades de Twisto pour faire de la prochaine DSP des transports de Caen la Mer un modèle social de haut niveau, avec les salariés de Saint-Martin, d'Agaphone, de STEF sur la question essentielle des salaires ... Vous l'avez rappelé dans vos différentes interventions.

C'est pourquoi le Bureau et la CE de l'UD vont travailler à impulser toutes les orientations et les revendications tant nationales que régionales et surtout locales.

Il en va de l'intérêt de tous les salariés du privé comme du public, des privés d'emplois et de l'avenir des retraités. Il en va de l'avenir de l'emploi industriel, des services publics, de la protection sociale, de notre solidarité intergénérationnelle.

J'entends aussi la nécessité que nous soyons attentifs aux questions de sociabilité et de retour à une CGT authentique et de fraternité. Nous aurons à faire des propositions originales pour retrouver collectivement « l'envie de donner envie de militer à la CGT ». C'est presque du Johnny Halliday mais je ne vous ferai pas l'affront de le chanter.

La prochaine CE de l'UD, le 11 avril proposera rapidement la mise en œuvre des orientations du 35ème sur ces questions de sociabilité. D'autant que nous n'allons pas manquer d'évènements en la matière, culturels, sportifs et mémoriels.

Il nous faut aussi persévérer dans notre objectif d'avoir une CGT en phase avec les travailleuses et travailleurs sinon, nous nous rendons peu ou pas utiles.

Les débats de ce matin sur notre structuration et le place de l'interpro dans la CGT ont été d'une grande qualité tant au point de vue quantitatif que qualitatif. Ils ont mis en avant l'engouement et la volonté que, nous devons avoir pour mettre en œuvre une véritable vie syndicale.

C'est tout le sens du travail du collectif Vie Syndicale, c'est aussi le sens du débat sur le périmètre des UL et la place de nos syndicats dans l'interpro.

Nous devons trancher lors de notre 36ème Congrès, et c'est donc aujourd'hui que nous attaquons la deuxième partie du travail engagé.

La CGT n'est pas un syndicat comme les autres. Ce qui nous différencie des autres organisations syndicales, ce sont les valeurs, les ambitions, le «tous ensemble».

Le «tous ensemble» n'est pas qu'un joli slogan. Le «tous ensemble» est une des raisons d'être du fondement de la CGT.

Il doit être le moteur et le carburant de notre fonctionnement.

Bref, chers camarades, beaucoup de pain sur la planche. Beaucoup de luttes à gagner. Beaucoup de victoires en perspective.

J'en arrête là. **Vive l'UD CGT du Calvados ses UL et ses syndicats ! Vive la CGT.**

Remerciements aux partenaires



La MACIF et VYV

INDECOSA-CGT et l'IHS Calvados, nos partenaires maison, qui sont intervenus tous les deux avant le repas.

Remerciements aux bâtisseurs



INFOS-LUTTES

EPSM :

Encore des suppressions de lits !



L'offre de soins psychiatriques proposée à la population calvadosienne va être durement dégradée.

Alors qu'en 2023, une vingtaine de lits ont déjà été supprimés à l'EPSM, ce sont deux services d'admissions qui vont être fermés en 2024. De toute évidence ces nouvelles suppressions sont une mise en danger de la population à un moment où plusieurs patients sont déjà en attente d'hospitalisation.

Les conséquences ne sont pas que pour les patients, les personnels subissent également les effets de ces décisions catastrophiques, les contractuels sont remerciés et les conditions de travail de agents se détériorent.

Une réunion est prévue avec l'ARS le 25 avril, mais absolument pas convaincus d'être entendus les personnels, avec la CGT, ont décidé de se mettre en grève dès le 17 avril. Un rassemblement devant les locaux syndicaux est programmé à 14h30 pour rejoindre en cortège la mairie de Caen vers 15h00.

Tous les personnels sont concernés, les médicaux, les paramédicaux, les administratifs, les encadrants

Pour tous ces salariés et la population, il est plus que temps que l'ARS prenne enfin la situation au sérieux !

Par Isabelle DE OLIVEIRA

AGAPHONE CABOURG : Une de ces entreprises qui ne comprend pas pourquoi elle a du mal à recruter !

Par Thibault SOULAT



Depuis le 7 mars, les salariés d'Agaphone, centre d'appel installé à Cabourg, ont fait valoir leur droit de retrait pour des situations d'harcèlement et de pressions.

Sur les 70 salariés que compte l'entreprise, Une dizaine a arrêté le travail. Les principaux clients sont des professions libérales qui délèguent leur accueil téléphonique aux télésecrétaires d'Agaphone. Pour ces salariées de la production c'est en moyenne entre 30 et 40 d'appels par heure. Et tout cela pendant 6 heures d'affilées sans pause. Il est même impossible de se rendre aller aux toilettes, sans une remarques des managers. Et pour aider à la bonne ambiance, les primes sont calculées sur la moyenne de l'équipe et seules celles au-dessus de la moyenne y ont droit.

Pas étonnant que dans ces conditions le turn-over soit important, c'est paratiquement tout l'effectif qui a été renouvelé en seulement deux ans. Le fort taux d'absentéisme qui en découle implique une surcharge de travail pour les personnes présentes. C'est précisément cette surcharge de travail qui, le 07 mars a entraîné le droit de retrait.

La direction fait évidemment la sourde oreille et retarde le plus possible la mise en place de l'enquête. Depuis plusieurs actions ont été menées, entre autres un piquet de grève a été tenu devant l'entreprise, une pétition pour informer la population de la situation a été distribuée sur le marché de Cabourg et une réflexion est en cours pour faire un rassemblement devant l'entreprise le jour de sa remise à la direction.

Cette pétition est également en ligne sur le lien suivant : <https://chng.it/jFwMK7m95X>

KEOLIS LISIEUX

Le 2 avril, les salariés de Keolis Lisieux Normandie, opérateur du réseau urbain de l'Agglomération de Lisieux, ont débuté un mouvement de grève illimité.

La Direction de cette entité souhaitait remettre en cause les précédents accords issus du précédent opérateur (RTT, ancienneté) en jouant du dumping social



Les raisons de la colère

Par **Dorothee DOYERE**

Au départ nous étions 2 entreprises en 1, c'est à dire : Kéolis Bus-Verts et Kéolis Calvados. Le 1er septembre 2023 nous sommes passés à Kéolis Lisieux Normandie. La direction nous avait dit qu'on ne perdrait aucuns accords et par surprise un joli coup de massue sur la tête, aucuns accords n'a été repris.

Nous nous sommes mis en grève du mardi 2 avril 2024 au vendredi 5 avril 2024 pour réclamer les accords qui nous étaient dûs depuis le 1er septembre 2023.

Nous étions une trentaine de conducteurs à bloquer l'accès du dépôt par un feu ainsi que la CGT pour nous soutenir dans nos démarches en plus des journalistes (BFM Normandie, France 3, Ouest-France et Pays d'Auge)

Les titulaires du syndicat CGT ont eu plusieurs rendez-vous avec la direction Kéolis pour trouver des arrangements sur les accords.

Ils ont fini par en trouver le vendredi 5 avril 2024 au soir. Fin du mouvement de grève, mais on ne lâche rien pour autant.....

La force du mouvement de grève, la détermination des salariés (près de 80% de grévistes) et l'appui quotidien de la CGT, ont permis d'arracher un accord reprenant les conditions du précédent accord

- Un retour de 15 jours non travaillés supplémentaires avec effet rétroactif au 1er janvier 2024.
- Un affichage des plannings à l'avance
- Le doublement de la prime de départ à la retraite
- Une prime de vacances
- Des jours « enfants malades »

La CGT sera aussi à l'offensive sur les prochains sujets, et notamment de véritables augmentations de salaires pour l'ensemble des salariés dans le cadre des NAO.

L'Union Départementale CGT du Calvados, l'Union Locale de Lisieux et l'ensemble des organisations de la CGT tiennent à féliciter les travailleuses et travailleurs pour leur lutte victorieuse.

Oui, la lutte paie. Nous sommes fiers du combat mené par ces salariés, qui est le nôtre aussi car il nous montre le chemin à prendre : construire les luttes au plus près du terrain, décidées par les salariés eux-mêmes, s'organiser avec la CGT ...

Rien n'est inéluctable et collectivement nous pouvons gagner !

Complément par **Allan BERTU**

FERROVIAIRE :

Hold-up et dumping social !

Ouverture à la concurrence du transport ferroviaire sur l'agglomération caennaise décidée par l'Autorité Organisatrice sous la gouvernance du président de région Hervé Morin, où en sommes-nous ?

Pour rappel le premier lot, «étoile de Caen» reprenant les dessertes ferroviaires sur les axes Rouen-Caen-Granville-Rennes et Cherbourg ainsi que les TER sur la partie Lisieux – Deauville – Dives Cabourg sera exploité à partir du **1^{er} juillet 2027** par l'opérateur qui aura remporté l'appel d'offre.

C'est la totalité des dessertes dites TER qui seront transférées au privé à cette date avec la totalité du matériel dédié ainsi que l'atelier de Caen qui pour l'heure appartient pour à la SNCF.

L'offre ferroviaire identifiée par la direction et l'Autorité Organisatrice(autrement dit la Région Normandie) sous la dénomination Marketing PROXI et CITY représente actuellement 70 % de la charge de travail pour les cheminots Bas Normands.

Le Cahier des charges reprenant les besoins en termes de distribution (vente), information voyageurs, accompagnement des trains, entretiens du matériel etc ... a été communiqué aux futurs repreneurs au mois de janvier derniers.

Le personnel n'est quant à lui bien sûr pas informé du contenu de ce cahier des charges qui fait partie du secret des affaires...

Quatre entreprises intéressées pour exploiter ce lot sont venues visiter l'outil de travail (Atelier de Caen) le 18 mars dernier, elles étaient accompagnées par l'Autorité Organisatrice.

Même si l'anonymat était exigé, nous pouvons sans grands risques dire que ces quatre entreprises étaient : une filiale de la DB (Arriva) équivalent de la SNCF en Allemagne, RATP et la SNCF via 2 filiales : (SYSTRA filiale commune de SNCF et RATP) et une autre Filiale de la SNCF qui serait spécialement créée pour le lot étoile de Caen comme cela s'est fait en région PACA et Pays de la Loire par exemple).

La SNCF n'hésite pas à créer ses propres filiales, voire des filiales de filiales pour se concurrencer elle-même et supprimer des acquis sociaux à ses salariés.

Courant Janvier de cette Année, la direction a distribué un livret d'information à tous les cheminots du périmètre dans le cadre de la procédure d'ouverture à la concurrence.

Bien évidemment, ce livret n'apporte aucune réponse aux nombreuses questions que sont en droit de se poser les cheminots sur leur futur cadre social .

Seule information; La liste des métiers qui concernés et le nombre d'ETP (équivalent Temps Pleins) dont aura besoin le futur opérateur .



357 ETP ont été calculés en fonction de l'offre de transport sur notre territoire avec 2023 pour année de référence .

Et dernière information de ce livret, il explique aux cheminots les modalités de désignation en cas de manque de volontaires pour aller chez le futur opérateur.

En revanche la direction ne communique aucune information sur le futur cadre social (organisation du travail, rémunérations etc...).

Et aucune information complémentaire ne parviendra avant le choix de l'attributaire par l'AO donc en 2026 ...

Autant de temps où les agents seront dans l'inconnu de leur avenir dans une entreprise en cours de démantèlement.

Pour rappel, l'entreprise a un devoir d'information à ses salariés sur le devenir de leurs conditions de travail en lien avec le futur cadre social en cas de transfert surtout lorsque l'entreprise se positionne sur l'appel d'offre avec une filiale, elle peut facilement être en capacité de communiquer aux cheminots sur l'organisation du travail prévu dans sa filiale.

Pour la CGT cheminots la mise à disposition du personnel est certes préférable à des licenciements, mais en attendant toute la CGT entend bien s'organiser pour contrer cette ouverture à la concurrence en s'unissant avec les usagers et la population qui comme les cheminots n'ont rien à gagner de cette nouvelle attaque contre ce service public, bien commun de la nation.

Les nombreuses expériences avec d'autres services publics privatisés, l'ont toutes démontré. Ce ne sont sûrement pas les récentes hausses de l'énergie qui vont nous contredire !

Par **David Cardin** ,
secrétaire du
syndicat CGT
des Cheminots de Caen



Webhelp et le smicard à vie.

Un conte moderne sous-payé !

Par **Guillaume BOUILLET**
Délégué syndical CGT chez Webhelp



Il était une fois, en 2005 à Caen, l'installation d'un centre d'appel nommé Webhelp. Profitant de toutes les subventions possibles, l'entreprise croît très rapidement, avec deux sites et plus de 900 salariés. Et cela ne s'arrête pas qu'à Caen, le groupe Webhelp se développe en parallèle partout en France et à l'étranger. L'histoire pourrait être féerique, si aux employés les richesses étaient partagées, "non non" dit le patron, "au SMIC vous serez payés, car la concurrence est rude, il faut se développer".

Inlassablement, le même discours est répété lors des négociations annuelles obligatoires. La direction le scande : "la situation économique est compliquée, nous ne pouvons vous augmenter, l'entreprise se mettrait en difficulté face à la concurrence". Des chèques vacances ou des légères primes sont proposées, afin de faire croire que leur slogan "think human" est une réalité. Mais, point de vue salaire, peu d'évolution, uniquement celle mise en place par la grille salariale de la branche, qui avec l'inflation grandissante de notre pays, se retrouve en permanence rattrapée par les augmentations du SMIC.

18 ans ont passé, les sites de Caen sont reconnus pour l'expérience, l'expertise et la qualité du travail de ses salariés, qualifiés de "vitrine du groupe". Groupe qui vient d'être acheté par l'entreprise américaine Concentrix, afin de créer le numéro un mondial des centres d'appel. Au passage, plusieurs centaines de millions d'euros et d'actions Concentrix ont été partagées par l'actionnaire et certains cadres de l'entreprise.

Face à l'inflation importante de ces derniers temps, et fort d'une expertise économique et sociale de l'entreprise, qui montre sa très bonne santé financière, les différentes organisations syndicales représentatives (CGT, SUD et CFDT) se sont accordées pour demander une augmentation significative des salaires, avec une prise en compte de l'expérience et de l'ancienneté, afin de redonner des différenciations de rémunération en fonction des coefficients et des postes.

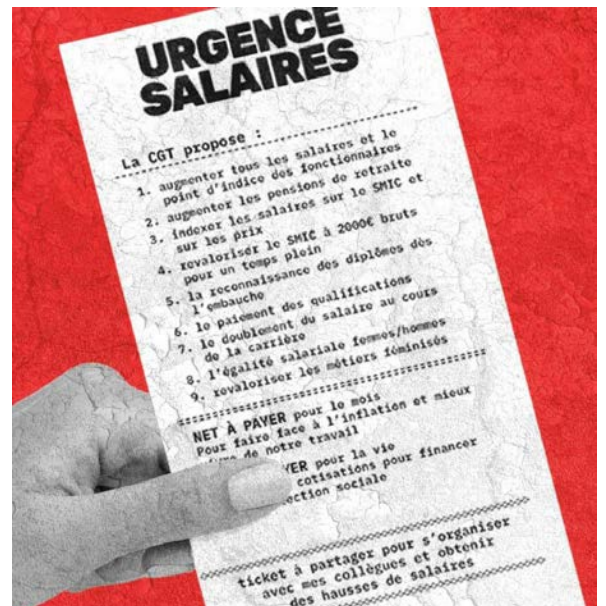
Il faut savoir qu'à date, un salarié avec 18 ans d'ancienneté gagne 54 centimes d'euros bruts de plus par mois qu'un nouvel arrivant dans l'entreprise, qui lui est au SMIC.

La direction nous a proposé une augmentation des salaires, que nous jugeons bien insuffisante. En effet, cette proposition est équivalente à celle faite par la branche. Pour faire simple, si la grille de la branche est signée, ou si le SMIC augmente, l'augmentation proposée lors des NAO ne servira à rien, car elle se retrouvera inférieure ou au même niveau. La direction ne manque pas de nous rappeler que nous devrions accepter, puisque depuis 14 ans, ils n'ont jamais fait de proposition de hausse de salaire (ils ont beaucoup d'humour !).

Lors d'une assemblée générale faite devant le bâtiment le 2 avril 2024, les salariés ont massivement indiqué leur refus de cette proposition et leur désir de se battre pour obtenir plus. C'est pourquoi l'appel à la grève illimitée a été lancé.

Nous n'avons pas signé les NAO, souhaitant poursuivre les négociations, mais la direction a mis fin à celles-ci. Elle a revu à la baisse l'augmentation, telle une punition.

Nous continuons donc notre mouvement, avec des rassemblements réguliers. Notre demande est simple, ne pas être cantonné au SMIC et pouvoir vivre décemment grâce à notre travail.



H pour Histoire

Quand la petite histoire rejoint la grande !



Eté 1936 : DUPONT d'ISIGNY, un patronat récalcitrant

La suite du N°639

Face à eux, environ 500 agriculteurs appartenant au « Front paysan », manifestent contre ce mouvement de grève qui empêche le ramassage quotidien du lait.

Il s'agit d'éléments des « Jeunesses paysannes », alertées et haranguées par BOULLOT, qui deviendra en 1937, chef départemental de l'organisation fascisante les Chemises vertes.

S'y sont joints des agriculteurs de la région adhérents au groupement d'autodéfense créé récemment.

A leurs côtés, le Maire et Patron de l'usine demande avec véhémence l'intervention des forces de l'ordre pour faire évacuer l'usine occupée par les grévistes, faute de quoi ils menacent d'investir l'usine et d'y faire fonctionner eux-mêmes les machines. Une cinquantaine d'entre-eux envahissent une partie de la Mairie.

« Pour éviter tout incident », le préfet fait mobiliser les forces de Gendarmerie disponibles dans le département ainsi que deux pelotons de Gardes mobiles et prend contact avec les dirigeants de l'UD CGT.

Le Sous-préfet de Bayeux se rend sur place pour tenter d'entamer des pourparlers entre les grévistes et le patronat. Des réunions sont organisées à la Mairie en vue de rechercher une solution au conflit. Le Maire l'un des frères Dupont, ne peut y représenter sa municipalité étant lui-même juge et partie.

Côté syndical, l'ingérence des patrons au travers de contremaitres, faisant pression depuis juillet, sur des ouvriers pour les amener à quitter la CGT a fait son effet avec la création du syndicat « professionnel », regroupant une quarantaine d'adhérents. Mais le « syndicat des professionnels se borne rapidement à déclarer que les ouvriers qu'il regroupe sont prêt à reprendre le travail et qu'ils n'ont aucune réclamation à formuler.

Pour leur part, les délégués locaux de la CGT, refusent d'engager la discussion hors de la présence des dirigeants de l'UD et de la Fédération de l'Alimentation. Ceux-ci finissent par arriver dans l'urgence, en voiture ce qui est à noter tant jusqu'à maintenant les déplacements se faisaient le plus souvent à moto ou bicyclette.

Si le mouvement de foule nullement applicable a des violences, provoquées par leur arrivée provoque l'effondrement d'une balustrade et la blessure d'un policier, les négociations peuvent commencer.

L'objectif des représentants du gouvernement est d'obtenir l'évacuation de l'usine et la disparition des manifestants du Front paysan quitte à envisager une solution provisoire permettant aux chauffeurs de camions de procéder au ramassage immédiat des 40 000 litres de lait restés sur le bord du chemin depuis le matin, d'éviter ainsi le mécontentement des populations rurales et par la même l'action du « Front paysan ».

Là encore, nous ne disposons pas du texte du résultat des négociations, mais les ouvriers renvoyés sont réintégrés, les camions reprennent la collecte, les manifestants paysans se retirent.

La presse hostile au Front populaire s'empare de ces événements, évoque une pseudo séquestration du sous-préfet, « le recul de la CGT devant les paysans ».

Au regard de toutes les luttes de l'été 1936, destinées à faire appliquer les lois de progrès à un patronat récalcitrant, l'événement d'Isigny reste l'intervention, aux côtés du patronat, du mouvement d'extrême droite dans le conflit. Ce qui ne manquera pas de se reproduire lors des décennies suivantes.

Par **Christian LANGEAIS**



Un exemple parmi d'autres : Louis Renault n'a pas attendu l'occupation allemande pour être prêt à collaborer. En 1935, il rencontrait Hitler

er

POUR
LES LIBERTÉS
SYNDICALES,
LA SOLIDARITÉ
ET UNE PAIX
JUSTE ET
DURABLE

**pour les droits des travailleuses
et des travailleurs**

rejoignez un syndicat sur cgt.fr

la
cgt

ma